



Alliance Française Anancy

Conditions particulières de vente Examens DELF DALF

Inscriptions

Calendrier

L'AF Anancy fixe annuellement un calendrier des dates d'épreuves des Examens DELF DALF. Il est ensuite porté à la connaissance des usagers (sur le site Internet) ainsi qu'auprès du Rectorat de Grenoble et de France Education Internationale.

Les épreuves collectives écrites auront lieu le même jour dans tous les centres de passation de jour.

Les oraux peuvent être organisés à des dates différentes.

Les inscriptions se réalisent sur une période donnée. Aucune inscription parvenue au service hors délais ne sera prise en compte.

Passation

Conditions de passation

Les conditions de passation des épreuves sont fournies par FEI à l'AF Anancy.

Si un candidat se présente avec du retard, le centre de passation lui refusera l'accès à la salle de passation.

Matériel

Les copies et brouillons sont fournis par le centre de passation. Aucun document ou matériel complémentaire n'est autorisé.

Fraude

Un flagrant délit de fraude entraîne automatiquement la note zéro à l'épreuve pour le(s) candidat(s) concerné(s). Des sanctions sont applicables, allant jusqu'à l'interdiction de se représenter aux épreuves.

Résultats

Corrections

Les corrections sont assurées par l'AF Anancy.

Jury

Les notes sont définitives après délibération du jury. Aucune décision n'est contestable.

Obtention du diplôme

L'obtention du diplôme est conditionnée par une note au moins égale à 50/100 sur l'ensemble des épreuves, la note de 05 est éliminatoire

En cas d'échec, le candidat peut se réinscrire auprès du centre de son choix

Envoi des résultats

Après délibération du jury, l'AF Annecy peut envoyer sur demande uniquement et par voie électronique les résultats aux candidats.

Fournir une adresse électronique valable est obligatoire. L'envoi des diplômes s'effectue dans le mois suivant, par voie postale, et après règlement des frais d'envoi de 15€ à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.

Consultation des copies et retours pédagogiques

Quel que soit le résultat de l'épreuve, les candidats peuvent avoir accès à leurs copies.

Il faut prendre rendez vous

Reports et remboursements

Seuls les justificatifs (traduits en français) professionnels, médicaux, ou d'incident de transport (grève, retard... le jour des épreuves) faisant apparaître clairement le nom de l'inscrit, donneront lieu à un seul report, non renouvelable, à la session suivante. Les demandes sont à envoyer au plus tard cinq jours ouvrés après la date d'émission du document. En aucun cas l'AF Annecy ne pourra donner suite à une demande de remboursement.

Annulations - rétractations

Toute inscription sera considérée comme définitive

Alliance Française **Annecy**
12, boulevard du lycée, 74000 Annecy-Tél+33(0)450054330
contact@afannecy.com
www.alliance-francaise-annecy.com
Siret 82164278200014-association déclarée9220